

JUILLET 87

59

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED

7/87



BULLETIN TRIMESTRIEL

59

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



SECRETARIAT - A.N.C.A.P.

SECRETARIAT
Rue de Tarcienne, 63
6280 GERPINNES

C.C.P. : **000-0199352-17**
A.N.C.A.P.
rue de Loverval, 100
6071 CHATELET

REDACTION DU BULLETIN :

Monsieur Jean BOURG
rue Spinois, 144 Bte 6
6000 - CHARLEROI
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

N. 59*juillet 1987***CHASSEUR**

UN JOUR,

CHASSEUR TOUJOURS.*Organe Officiel De l'Amicale Nationale Des**Chasseurs A Pied*

*

Der Jagers Te Voet.**— SOMMAIRE —**

Page 2 - Editorial.

Page 7 - I987-Evocation M.F. MASSIN.

Page IO - Cérémonies Patriotiques prévues.

Page II - Assemblée Générale du 28 Mars 87.

Page I4 - Pélerinage Annuel PONT-BRULÉ - EPPEGEM

Page I8 et I9 - Bon de Réservation pour EPPEGEM.

Page 20 - MUSEE

Page 22 - Dons I987 pour le Musée.

Page 24 - Nouveau récit " Le journal de Campagne du
Commandant de Bataillon" rédigé par le
Capitaine-Commandant GRANDJEAN.Page 34 - IMPORTANT: Nouvel annuaire des membres de
l'Amicale.

Pages 35 et 38 - Philatélie.

Page 39 - N'importe Quoi.

Editeur Responsable . Edmond BURTON, 370 rue des
Closières, 6004 MARCINELLE

EDITORIAL

Les Fastes Du 2ème

Chasseurs A Pied A

Charleroi

Mon propos n'est pas de vous les raconter par le détail, les quotidiens l'ont fait et le journal télévisé vous a montré ce que tout le monde pouvait voir côté face . . .

Mon propos, c'est de vous dire ce que j'ai découvert, côté pile .

- Une larme furtive au coin de l'oeil d'un vieux
- briscard, une perle de rosée sur la joue d'une
- dame d'âge respectable, jeunes d'antan retrouvant
- leur jeunesse en voyant nos " p'tits Chasseurs remon-
- ter fièrement la rue du Pont Neuf, musique en tête,
- emblème haut le vent; et puis, un recueillement
- profond devant le drapeau centenaire montant au
- chœur doré de l'Eglise St Christophe, et des gorges
- nouées par un sanglot retenu en écoutant monter vers
- Dieu ces notes de cristal serties dans des mots
- wallons chaleureux, les mots d'une prière sincère
- pour tous nos Chasseurs morts au service du Pays.
- Et encore, un pincement au cœur en entendant vibrer
- cette Brabançonne chantée en fin de messe du souvenir.

Mais ces émotions renouvelées d'ailleurs le lendemain à la prise d'armes, lors de la parade du

drapeau et du défilé ne sont pas tout le côté pile.

J'y ai découvert aussi l'audace et l'enthousiasme de nos jeunes Chasseurs. Il en fallait pour entreprendre de célébrer leurs FASTES à 350 Kms de leur base avec les faibles moyens qui sont les leurs actuellement.

Il en fallait pour déployer tant d'effort dans le seul but de montrer leur attachement à LEUR REGION et de raviver les liens d'amitiés tissés au fil du temps avec la Ville marraine et le Pays Noir.

J'y ai découvert encore, un faisceau grandissant d'amitiés éclatant en gestes de bonne volonté pour accueillir nos Chasseurs, leur faciliter la tâche et leur prouver si besoin en était, que les élans du coeur n'étaient pas à sens unique. J'y ai découvert enfin, une volonté unanime d'unir nos diversités nécessaires, philosophiques, politiques ou d'âge pour faire de ces FASTES une démonstration de ce que nous pouvons puiser dans nos traditions et notre passé pour bâtir ensemble notre AVENIR.

A l'envers des choses, on ne découvre habituellement que le laid, or voilà ce qu'il y avait de magnifique au revers de ces deux journées et qui nous permet de croire aux hommes et aux femmes de notre Pays.

Toutes celles et tous ceux qui par leur action ou leur présence, ont permis cette réussite, nous les remercions chaleureusement.

Le Président,
de l'Amicale,
Col. H. E. BURTON.





Le drapeau du 2ème Chasseurs à Pied.



"Nos p'tits Chasseurs" remontant la rue du Pont-Neuf



Toujours une partie du défilé remontant la rue Pont-Neuf



LA place Charles II - exposition de deux chars venus de SIEGEN.



Dépôt de fleurs au Monument aux Morts (Ville-Haute).



Place Charles II prête pour la veillée.

1987 - Evocation.



Pays du verre,
 Du fer, du noir.
 Quand la Sambre coulait si claire
 Et sentait bon le chataignier.
 Quand les gosiers s'enflaient de bière
 Sous le rouge striant le soir
 Au gai des rues et des quartiers,
 Etait-ce toi, vraiment,
 Le plus beau coin de terre ?

MA VILLE

Bastion de Vauban ou vestiges espagnols, venus par les archives et trois siècles devant, l'HISTOIRE nous la lègue écornée, agrandie mais vive.

D'un passé de sueurs aux richesses actives. D'un nom de valetaille : CHARNOY, trois syllabes éclatent étonnamment royales, viriles, CHAR LE ROY. Cité fièrement baptisée.

Que l'économie parle de crise, la politique de survie, l'ethnie, de renom ou de gloire, reste le coeur de l'homme. De celui qui, en elle vit. Y croit. De ce qu'il a connu et qu'il transmet. Alors, chiffres et dates s'inclinent. Le temps s'arrête. Juste ce qu'il faut pour revivre un petit bout de son enfance . . .

" Ainsi, longeante et traversière, la Sambre s'écoulait avec de bref clapotis secs pour marquer sa vigueur puis reprendre, indolente, l'apparence calme et verte, sous les reflets moirés largués des laminoirs, ou des forges, ouatant le lointain d'un écran de fumée. Et, passant du silence et du noir,

la ville s'éveillait aux premiers chants de l'aube. Elle allait s'étirer, palpiter. Vivre à un rythme bien à elle. Captiver, pour qu'on ne puisse que l'aimer.

Son tracé, ramassé, s'empruntait par le coeur. Chaque endroit, chaque rue avaient son odeur et ses bruits.

Au printemps, cloquant ses brouillards matinaux, les effluves annonçaient la floraison des marronniers où mille oiseaux criaillaient de bonheur; les devantures s'ouvraient, chargées de primeurs, et les terrasses s'avançaient luisantes de marbres et de cuivres lustrés. Les trottoirs, eux-même, évacuaient un reste de relents nocturnes. Les boulevards frémissaient de toutes les couleurs qu'ils renvoyaient odorantes à nos narines.

Il n'était pas jusqu'au crottin bien blond, qui ne marquait l'étape de percherons trapus venus livrer d'énormes fûts de bière, d'un fumet accentuant l'ouvrage. Ainsi, au passage, on savait à coup sûr que l'on était à telle enseigne : boulanger, cafetier, poissonnier, et même l'artisan dont le fer, le bois, le cuir, nous restaient décelables par d'âcres senteurs de soufre feu et sable, le vif du copeau, du tanin; jusqu'au goût de sciure semée blanche sur les pavements de boucheries. Les quartiers de basse, haute ou entre-ville, - que nul n'eût échangés se différenciaient, comme les compartimentaient élégamment les boulevards où, platanes et ormes, telles des sentinelles les maintenaient à leurs limites.

Ici, c'était le vicinal dévalant vers le sud, dans le ferraillement des tramways tintinnabulants. Plus bas, à la gare, l'essoufflement ou le défi strident de locos volcaniques amenant leur convoi, comme épuisées d'un dernier jet. Et, aux marchés, les éventaires dressés, les toiles des échopes où victuailles s'entremêlaient de chanteurs et de bonimenteurs. Enfin, insidieux, filtrant de l'entrée de Caves accueillantes, un arôme tentateur rappelait aux passants la hâvre des dernières fringales.

Chaque heure, ainsi, s'était bien accomplie, laborieuse, joyeuse, d'un tintement, d'un claquement; s'était même carillonnée ou discrètement recueillie. Et la journée s'achevait. Comme s'épanouit une corolle. Avant que se décèle le crépuscule et que l'ombre serpente mille points lumineux.

La vie se recharge. Ma ville, en un dernier sursaut, s'apprête pour un nouveau matutinal . "

Mais, autrefois, c'est quand et quoi dans le présent que l'on se fait ? Une mode ? Une beauté fanée, la gêne ou l'opulence ? Des personnages qui s'enlisent dans un décor changeant à vue, comme au théâtre ?

On ferme les yeux et voilà que l'on respire une époque, que se bousculent les images, les faits marquant la vie comme tant que l'on croyait immuable.

Ainsi, pourrais-je vous raconter la Joyeuse Rentrée de nos Chasseurs, en 1919, après la Victoire; la joie indescriptible. Mais, qu'est-ce un régiment et sa place chez nous aujourd'hui ? Peut-être, préféreriez-vous que je décrive la mémorable inondation qui, la ville-basse sous eau, obligeait l'usager à utiliser une barque de la place à la rue du Collège, ou encore, que je relate l'émeute qui déboula des grèves de 1932 dans la ville ébahie ou, mieux que je vous fasse partager la liesse lors des Libérations, des visites illustres, des fêtes de quartiers ou bals somptueux; vous redonner l'ambiance des concerts apéritifs de la Maison des Corporations, des théâtres et cinémas qui foisonnaient . . . la vie quoi ! résumée par la réputation qui sonnait loin et haut : - " Ah ! CHARLEROI " .

Bien sûr, parfois une ombre de colère sur la beauté sacrifiée à mal escient : le bras de la Sambre qui léchait la Montagne et son pont en sautoir, les belles demeures patriciennes effacées pour des logis sans âme ou des voies sans issue mais , . . .

Rien que des mots me direz-vous, et, pour le prestige, vous voudriez des noms ?

Voyez, alors combien de tombes, même des humbles, car tant oeuvrèrent pour que vous viviez là, heureux où vous aimez l'être.

A suivre.

M.F. MASSIN.

CEREMONIES PATRIOTIQUES PREVUES.

=====

14 Juin	Cérémonies de la Presse Clandestine.
21 Juillet	Te Deum.
3 Août	Cérémonie au monument des 1er et 4ème Chasseurs.
18 Août	Cérémonie commémorative à COURCELLES (Tuerie du 18 août).
3 septembre	Libération de Charleroi.
4 Septembre	Cérémonie au Charnier du Diarbois.
6 Septembre	Cérémonies à PONT - BRULE.
13 Septembre	Pèlerinage à Breendonck.
20 Septembre	Cérémonie à la Carrière de Borgnery
4 Octobre	Cérémonie Mères et Veuves de Fusillés
3 Novembre	Relais sacré.
11 Novembre	Cortège de l'Armistice.
15 Novembre	Te Deum.
24 Novembre	Goûter des Veuves de Guerre.



ASSEMBLEE GNERALE DU 28 MARS 1987.

PROCES VERBAL.

Cette réunion s'est tenue dans la salle des fêtes du Stade Yernaux, à Montignies sur Sambre.

Tous les membres du Conseil sont présents, à l'exception de A. Duchêne et de R. Martin, absents et excusés pour raison de santé. Par contre, F. Carbo est absent et nous n'en n'avons pas de nouvelles.

La séance est ouverte à 11H.10 par le Président, E. BURTON, qui souhaite la bienvenue aux membres présents et demande quelques instants de recueillement pour les disparus, dont les noms sont lus par le Secrétaire J. SCORY.

Le trésorier A. JUGNON fait rapport sur l'état des finances, qui est accepté à l'unanimité et par acclamations, après approbation fournie par les vérificateurs, le Colonel WALEM et le Capitaine GUERLOT, qui sont sitôt après reconduits dans leur fonction pour l'année 87-88.

Le Colonel BEM DELVOSAL fait état de la situation des travaux du Musée. Bien que ceux-ci avancent celui-ci ne sera malheureusement pas prêt pour inauguration lors des FASTES DU 2CHAS.. Le Président E. BURTON remercie le Colonel DELVOSAL, ajoutant, que lors des FASTES, il y aura lieu de se contenter de dévoiler le Mémorial TRESIGNIES, c'est-à-dire, le Bas Relief qui se trouvait jusqu'il y a peu à la Caserne du PETIT CHATEAU. Le Président profite de l'occasion pour faire acclamer notre ami André BALERIAUX qui se consacre sans compter à la préparation du Futur Musée. Il donne également des détails sur l'appel de fonds auprès de divers organismes et sociétés.

Tenant compte de la situation nouvelle du 2ème Chasseurs, les statuts doivent être modifiés. Les termes BATAILLON ET REGIMENT au profit du mot " UNITE "

qui désignera les FORMATIONS de Chasseurs tant d'Active que de Réserve, et les statuts sont adaptés en conséquences. De même, un nouvel alinéa y est ajouté, prévoyant qu'un membre du Conseil d'Administration absent à trois réunions consécutives du Conseil sans raison valable, sera considéré comme démissionnaire.

Le secrétaire, après avoir remercié R.ROUSSEAU qui avait préparé ce travail, lit le rapport des activités depuis l'Assemblée précédente, ainsi que les projets pour l'année à venir. A ce sujet, il souhaite que les membres le tiennent au courant des cérémonies futures, de façon à pouvoir insérer ces programmes dans le Cor de Chasse.

L'Assemblée procède alors au vote pour la composition du nouveau Conseil. Les membres sortants et rééligibles sont réélus et le Conseil accueille également en son sein, le Colonel CHASSEUR, le Major LOVERIUS et Monsieur REMY.

Le Major CLOSSET, chef de Corps du 2ème Chasseurs, donne ensuite les principaux détails des FASTES qui se tiendront les 21 et 22 Mai à CHARLEROI, soit:

- le 21 : Défilé en Ville, Dépôts de fleurs aux trois Monuments, Messe à la Basilique ST. CHRISTOPHE, Veillée sur la Place de la Ville-Haute et réception à l'Hôtel de Ville.
- le 22 : Prise d'Armes dans la cour de la Caserne TRESIGNIES, Inauguration du Musée, Drink à l'extérieur et Lunch au Centre Fourcault à DAMPREMY.

Le Major CLOSSET signale également qu'une salle de loisirs sera prochainement inaugurée à SIEGEN, les détails de cette cérémonie seront mis au point avec Monsieur G. WARMONT.

Le Colonel CHASSEUR qui preste ses dernières heures de service actif, va pouvoir consacrer plus de temps à la préparation du LIVRE DES TRADITIONS, et fait appel à nouveau, aux anciens pour lui fournir de la copie.

Le Président rappelle l'instauration d'un Service Social (problèmes juridiques, notariaux, aide aux handicapés, etc ...). Aucun appel n'ayant été reçu on peut en déduire que pour l'instant, aucun problème ne se pose, et le Président lève la séance à 12H.30, et convie les membres présents à se joindre aux nombreux amis déjà arrivés pour participer au BANQUET TRADITIONNEL.



Entrée dans la cour de la Caserne TRESIGNIES des vétérans de la 5ème Brigade.

* * * * *



Notre Pèlerinage Annuel

Pont-Brulé * Eppegem.

C'est avec un plaisir renouvelé, que nous portons à la connaissance de nos membres, de leurs parents et amis, ainsi qu'à celle des nombreux sympathisants et amis des Chasseurs à Pied, que le Pèlerinage traditionnel à PONT-BRULE et EPPEGEM, "LA JOURNEE DES CHASSEURS A PIED", aura lieu cette année le

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1987.

Nous espérons que seront très nombreux ceux qui se déplaceront vers cette belle région du Brabant Flamand où nous attendent nos amis de ZEMST, EPPEGEM, PONT-BRULE, GRIMBERGEN et MACHELEN.

Tous ensemble, nous rendrons hommage à nos anciens les Chasseurs à Pied de 1914-1918 de tous les Régiments qui ont tout donné pour notre PAYS, et nous renouerons les liens d'Amitié qui unissent la population de notre région avec celle qui nous accueillera à cette occasion. Nous associerons nos anciens de 1940-1945 à cet hommage bien mérité.

Nous espérons que, comme l'an dernier, nous aurons l'occasion de saluer comme il convient, le glorieux Drapeau du 2ème Chasseurs à Pied et l'autorité militaire permettra aux jeunes Chasseurs de 1987, de rendre hommage à leurs anciens en autorisant le déplacement d'un détachement de SIEGEN à PONT- BRULE

PROGRAMME DETAILLE DE LA JOURNEE.

10 HEURES : PONT-BRULE.

Messe et Cérémonie d'hommage au Caporal TRESIGNIES organisée par l'Amicale et le Régiment. Dépôts de fleurs sur la tombe du héros et au Mémorial.

IIHEURES : EPPEGEM.

Messe en hommage à tous les Chasseurs I4/I8, organisée par la section d'EPPEGEM, de la Fédération Nationale des Combattants de BELGIQUE.

Cette messe sera suivie vers IIH.45, d'un dépôt de fleurs au monument aux Morts de la Commune, de la part:

La F.N.C. section de CHARLEROI,
La N.S.B. - F.N.C. section d'EPPEGEM,
L'Administration Communale de ZEMST.

Seront présents à cette cérémonie :

L'Administration Communale de ZEMST,
L'Administration Communale de CHARLEROI,
L'Amicale des Chasseurs à Pied,
Le 2ème Chasseurs à Pied,
La F.N.C. de CHARLEROI,
La N.S.B. d'EPPEGEM,
Les enfants des écoles et la population.

I2HEURES : EPPEGEM.

Rassemblement général et départ en cortège vers le cimetière militaire d'EPPEGEM, où aura lieu la cérémonie d'hommage à tous ceux qui y reposent. Cette cérémonie est organisée conjointement par les Sections de CHARLEROI et EPPEGEM, de la F.N.C. - N.S.B. et par notre Amicale.

I3HEURES : EPPEGEM.

Dépôt de fleurs par l'Amicale au Mémorial du ROI ALBERT devant l'Hôtel de Ville d'EPPEGEM. Ensuite, réception par les autorités communales de ZEMST.

I3 heures 30: EPPEGEM.

BANQUET FRATERNEL, réunissant tous les participants aux

cérémonies et la délégation du 2ème Chasseur à Pied
venus de SIEGEN.

DEPLACEMENT.

Les participants et surtout les habitués peuvent évi-
demment se déplacer par leurs propres moyens.

RENDEZ-VOUS : à PONT-BRULE A 9H. 45
 à EPPEGEM A 10H. 45

Pour tous ceux qui le désirent, un car partira de
CHARLEROI à 8 heures précises.

RENDEZ-VOUS pour 7 heures 50 devant le Musée des
CHASSEURS A PIED.

Possibilité de parking dans la cour de la Caserne
TRESIGNIES.

LE PRIX du voyage aller et retour est fixé à 250 FR\$
par personne.

Le retour aura lieu avant 20 heures à CHARLEROI.

BANQUET FRATERNEL.

Le menu sera comme toujours très soigné et très copieux.
Il sera composé comme suit :

Hors d'oeuvre varié - potage - rôtis de porc
et de boeuf - croquettes - couronne de légumes
pâtisserie - café.

LE PRIX du repas est fixé à 575 frs par personne, T.V.A.
et service compris, mais boissons non comprises.

EN RESUME :

Le voyage (aller et retour)	250 FR\$.
La participation au Banquet :	575 FR\$.

soit au TOTAL :	<u>825 FR\$.</u>
-----------------	------------------

pour ceux qui se déplaceront en car, et 575 FRS pour ceux qui se déplaceront par leurs propres moyens.

Vous trouverez ci-après, un BON DE RESERVATION que nous demandons aux désireux de bien vouloir renvoyer dûment rempli et signé pour le 23 Août 1987. AU PLUS TARD, au Secrétaire : Mr Jacques SCORY, 63 rue de Tarcienne, 6280 GERPINNES. tél: 50.24.93.

Le PAIEMENT des participations doit se faire pour la même date au C.C.P. 000-0199352-17
De L'A.N.C.A.P., 100 rue de Loverval, 6071 CHATELET.

EVITER, LE PLUS POSSIBLE, LE PAIEMENT SUR PLACE !!!

Merci à tous, bon voyage et bon appétit.

UNE DATE A RETENIR. ←

6-9-1987.

PONT - BRULE ←

→ **EPPEGEM**

Journée Des Chasseurs.

Détails et Bulletin de Réservation dans ce numéro

pages 18 et 19 .

Pont - Brulé * Eppegem.

(A découper ici)

LE 6 SEPTEMBRE 1987.

bon de réservation

(A renvoyer avant le 23 Août 1987 au Secrétariat : Mr J. SCORY, 63 rue

Tarcienne, 6280 GERPINNES.

- NOM et PRENOM :
- ADRESSE COMPLETE

J'assisterai au pèlerinage à PONT-BRULÉ-EPPEGEM, le dimanche 6 septembre 87.

(I) Je me déplacerai par mes propres moyens.

Je demande la réservation de . . . places dans le Car au départ de CHARLEROI.

Veillez me réserver . . . place(s) au Banquet Fraternel qui aura lieu

à EPPEGEM.

Je verse ce jour, au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., 100 rue de Loverval, 6071 CHATELET :

(2) x 250 FRS = FRS pour le voyage en CAR.

. x 575 FRS = FRS pour participation au

Banquet.

(Soit un total de 825 FRS - Huit Cent Vingt Cinq FRS).

I. - supprimer la mention inutile - (2) à supprimer éventuellement.
N.B. - au verso le rappel des inscriptions pour ce bulletin.

CE BULLETIN DE RESERVATION, est à renvoyer dûment rempli et signé à l'adresse
suivante : Mr Jacques SCORY OU AU Trésorier, Mr JUGNON A., 100 rue
Secrétaire de L'ANCAP de Loverval, 607I CHATELET.
63, rue de Tarcienne Tél: 07I.38.I6.08
6280 GERPINNES AU PLUS TARD POUR LE 23 AOUT 1987.
Tél: 07I.50.24.93.

Le paiement des participations (Car + Banquet ou Banquet seul) doit ABSOLUMENT
se faire au C.C.P. 000.0I99352-I7 de l'A.N.C.A.P., 100 rue de Loverval, 607I
CHATELET, également avant le 23 Août 1987.

Le trésorier demande que soient évités le plus possible, les paiements sur
place, merci !!! (sauf évidemment en cas de force majeure).

* * * * *

Nous espérons une participation massive à cette JOURNEE DES CHASSEURS.

LE DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1987.
=====

Nous vous rappelons ci-après, les montants des participations :

- 250 FRS (deux cent cinquante FRS) en CAR (aller et retour) CHARLEROI.
- 575 FRS (cinq cent septante cinq FRS) Pont-Brulé-Eppegem, par personne.
Banquet Fraternel, T.V.A. et
service, les boissons non comprises, par personne.

MUSEE

LES ESPOIRS ET LES REALITES.

Nous avions espéré l'inaugurer le 22 Mai dernier! Cette espérance, nous savions, au départ, qu'il fallait presque un miracle pour qu'elle puisse être réalisée.

Malgré cela, nous avons tenté l'impossible, mais les réalités ont été prépondérantes et nous n'avons pu inaugurer que ce bas-relief en bronze, coulé à la mémoire du Caporal TRESIGNIES, qui orne dès maintenant l'entrée de notre futur musée. . .

Les réalités : c'est un hiver rigoureux et prolongé et du retard dans les fournitures de matériel qui ont retardé les travaux entrepris par la Ville de CHARLEROI; c'est aussi et surtout, une collecte de fonds beaucoup plus lente et beaucoup plus difficile que nous ne l'avions imaginé.

Or, ces fonds nous sont indispensables pour engager la dernière phase : l'équipement des salles qui est à charge de notre Amicale.

Où en sommes nous actuellement ?

Le coût de l'équipement des trois salles d'exposition est, suivant devis, de I.200.000FRS

les dons de nos membres et amis, ajoutés à ceux des sponsors ou mécènes qui ont eu la générosité de nous aider, nous ont permis de réunir à ce jour : 358.000FRS.

D'autre part, nous pouvons raisonnablement espérer, d'organismes publics, des subsides s'élevant à environ 600.000FRS

Ce qui nous donnerait une recette totale de 958.000 FRs.

Reste à trouver un reliquat de 242.000 FRs.
pour donner à nos collections (I) l'écrin

qu'elles méritent, pour nous permettre aussi de réaliser grâce à elles, un cheminement qui, à travers l'HISTOIRE DES CHASSEURS, montrera au visiteur,

LE PRIX DE LA LIBERTE.

Nous avons des espérances raisonnables d'obtenir une partie de ce reliquat de sponsors ou de mécènes que nous devons encore visiter. Mais nous comptons aussi sur vous, ami Chasseurs, pour cloturer le compte.

En effet, notre cotisation est la plus basse qui soit, parmi les associations similaires à la nôtre. Dès lors, il n'est pas vain de penser que chacun d'entre vous puisse gratifier dès maintenant, notre Musée d'un billet de 100 francs. Si cela était, nous passerions certainement le cap du million de francs et pourrions lancer les derniers travaux.

Nous atteindrons l'objectif ! Maintenant très proche, il peut-être grâce à vos dons, être bientôt entre nos mains. C'est le propre de l'Esprit Chasseur, de vouloir jusqu'au bout, jusqu'à la réussite. C'est le propre de VOTRE ESPRIT.

D'avance Merci.

(I). Nos collections se sont considérablement accrues en qualité et en quantité, grâce au fonctionnement de notre section " PATRIMOINE ". Celle-ci bénéficie d'un budget séparé dans lequel entraient vos dons jusqu'au 31-12-86.

227.000 francs ont pu ainsi y être consacrés. Depuis le 1-1-87, priorité est donnée à l'aménagement des salles auquel sont consacré tous les nouveaux dons.



dons 1987 pour le musée

Mme BOURG	I.000 Frs.
STE GENERALE	20.000 "
Melle BUISSET	500 "
Mr DOFFINY	I.000 "
Mr DONKERS	2.000 "
M. J. ANDRE	500 "
Mme LAGNEAU	500 "
Mme STAQUET	6.000 "
M. J. PELOUSSE	I.000 "
M. R. MIKALO	I.000 "
CREDIT INDUSTRIE	5.000 "
PARIBAS	2.500 "
M. P. COUVREUR	500 "
M. H. HUBLART	500 "
Mme COLIN	I.000 "
ANONYME	30.000 "
"	25.000 "
"	40.000 "
"	10.000 "
"	30.000 "
"	30.000 "
"	500 "

208.500 Frs.

M. DORCKENS	200 Frs.
M. ETIENNE	100 "

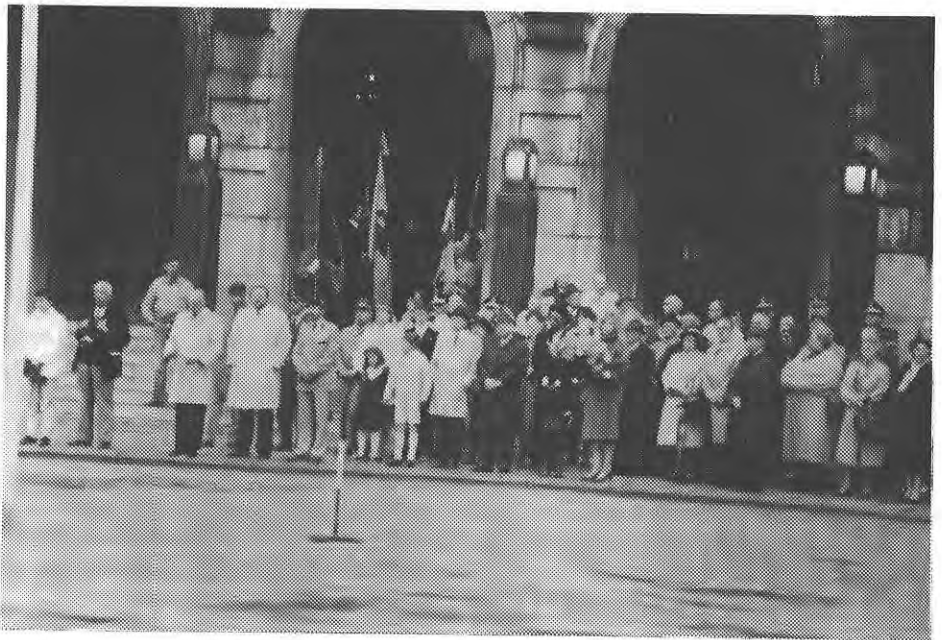
report : 208.500 Frs

M. DUCHENE	I50 Frs.
M. CHAPELLE	I50 "
M. HERBECQ	I50 "
M. G. CHARLIER	250 "
M. COUVREUR	I00 "
M. DONCKENS	200 "
M. BRUNCLAIR	350 "

I.650 " - I.650 frs.

TOTAL 210.150 FRs

+++++



CHERS AMIS LECTEURS,

comme convenu dans le N° 58, nous vous donnons
 connaissance du "JOURNAL DE CAMPAGNE DU
COMMANDANT DE BATAILLON" rédigé par le CAPITAINE
COMMANDANT GRANDJEAN, Commandant le Bataillon
d'Instruction du IIème CHASSEURS A PIED.

10 MAI 1940.

A 4 heures 30, reçu l'ordre du Commandant du IIème Chasseurs à Pied, d'aller occuper le cantonnement d'alerte à MAFFLE. Le Bataillon part immédiatement.

A 6 heures, communiqué à l'Etat-Major du Régiment que l'Etat-Major du Bataillon et les Compagnies sont installées.

A 6 heures 45, l'Etat-Major du Régiment communique :

" La Mobilisation est décrétée" Phase E. Le 10 mai est le premier jour ". Pas de gain à escompter. Les Unités doivent être en ALERTE CONSTANTE. Disperser les troupes. Camoufler les emplacements. Distribuer les munitions. Surveillance de l'air.

A 7 heures. La communication reçue à 6 heures 45 est transmise aux Compagnies et les mesures d'application sont prises immédiatement dans toutes les Unités. Un peloton Mi est mis à la disposition de chacune des Compagnies, " F " pour la défense Avi. En plus, dans chaque Unité, je donne ordre d'installer les F.M. sur trépied et un peloton par Compagnie doit être en surveillance constante avec le ciel.

A 7 heures 40, l'Etat-Major du Régiment communique :

" Creuser des tranchées pour groupe de combat à proximité des cantonnements ", mais pas contre les maisons. Envoyé de suite à l'Etat-Major du Régiment un délégué par Compagnie, puis un pour l'Etat-Major du Bataillon.

A 7 heures 50, la communication ci-dessus est transmise aux Commandants des Compagnies. Celles-ci passent immédiatement à l'exécution.

A 10 heures 40, l'Etat-Major du Régiment communique :

" Diriger sur la Caserne TRESIGNIES à CHARLEROI,
 " Compagnie D.P. 2ème Chasseurs pour préparer la mobilisation des futures Unités de renfort et participer à la réception et à l'équipement des militaires rappelés "

Lieutenant DESOIGNIES comme Commandant la Compagnie Bataillon d'engins.

Lieutenant SENECHAL comme Commandant de la 1ère Cie "F"

Lieutenant PLUVINAGE comme Commandant de la 2e Cie "F"

Lieutenant MARECHAL comme Commandant de la 3e Cie "F"

Lieutenant DENIS comme Commandant de la 4e Cie " Mi".

Avec chaque officier, partiront deux sergents et deux caporaux appartenant à leur Unité. Le personnel doit être rendu immédiatement à CHARLEROI.

Départ en gare d'ATH . Le détachement sous les ordres du Lieutenant DESOIGNIES part à 12 heures 40.

A 10 heures 50, la communication ci-dessus est faite aux Commandants de Compagnies.

A 10 heures 55, l'Etat-Major du Régiment communique:

" le 2ème repas pour la troupe sera servi dans les cantonnements d'alerte. Il y sera amené de la Caserne.
 " Pour le 3ème repas, au cas où il n'y aurait pas possibilité de le faire venir de la Caserne, les Commandants de Compagnies doivent s'assurer que ce repas peut se préparer dans les cantonnements. pour ce, les Commandants d'Unité feront le nécessaire pour se procurer des douches. Défense absolue de laisser circuler des civils dans les cantonnements. Je rends les Commandants de Compagnies responsables de l'exécution de cet ordre. Des postes aux issues seront immédiatement installés "

A II heures, Communication ci-dessus est faite aux Commandants de Compagnies avec ordre de passer immédiatement à l'exécution.

A II heures 05, l'Etat-Major du Régiment communique :

- " Les Unités doivent immédiatement se préparer pour
- " être embarquées à 15 heures.
- " Pour l'embarquement, les Unités se rendront en ordre
- " dispersé et par petits paquets aux emplacements que
- " le Lieutenant T.S. communiquera.
- " Arrivés à ces emplacements, les Commandants d'Unité
- " feront camoufler celles-ci.
- " Le charroi et les chevaux doivent-être embarqués pour
- " 14 heures.

A II heures 15, communication ci-dessus est transmise aux Commandants de Compagnies. En plus, je donne ordre aux Commandants de Compagnies de préparer les sacs à bagages et faire empaqueter tout ce que l'homme n'a pas besoin .

A 12 heures 45, l'Etat-Major du Régiment communique :

- " Envoyer par Compagnie à la gare d'ATH un officier.
- " Le Plus ancien officier sera le chef du personnel et
- " se mettra en rapport avec le chef de station pour
- " ce qui concerne le chargement des bagages.
- " Le Lieutenant HENNIN (4ème Compagnie) est le plus
- " ancien officier désigné et a reçu ordre de diriger
- " l'embarquement des bagages.

A 12 heures 50, communication ci-dessus est faite aux Commandants d'Unités.

A 19 heures, l'Etat-Major du Régiment communique :

- " Train matériel N° 17-Embarquement en gare d'ATH à
- " 0 heure 45 minutes-Départ à 4 heures 45.
- " Train voyageurs N° 21 à quai à 5 heures-Départ à
- " 6 heures 07 le II mai 1940.
- " Les Compagnies se trouveront à l'endroit désigné pour
- " le rassemblement le II mai 1940 pour 4 heures 45
- " pour le train N° 21 .

A 20 heures, l'Etat-Major du Régiment communique :

" Composition des trains :

1^{er} Train N° 17 : train matériel - 5 wagons plats - 1
voiture de 2^{ème} classe - voitures de
3^{ème} classe - 360 hommes - 4 wagons
pour chevaux et 8 wagons pour bagages.

" Train N° 21: 1 voiture de 2^{ème} classe - 14 voitures
de 3^{ème} classe - 810 hommes.

" Embarquement train 17 - Caissons 4^{ème} Cie à 0H.45.
Chevaux à 2 heures.
Hommes 4^{ème} Cie Peloton T.S.
E.M.RT 4 heures.

" Embarquement train 21: Hommes et Gradés des 1^{er} 2^{ème}
et 3^{ème} Cie à 5 heures.
E.M. Bon et Cie D. et Services
Généraux à la même heure.

" Le P.I. partira pour toutes les Unités avec le 1^{er}
train.

" Par Compagnie: 1 Sergent et 4 hommes "

A 20 heures 15.

Ordre donné aux Commandants des Compagnies suite
à la communication précédente.

Départ des cantonnements pour la gare d'ATH.

1^{er} train à 3 heures 30.- 3^{ème} train à 5 heures.

Pour la reconnaissance du train, l'officier de la 4^{ème}
Cie désigné à cet effet, se trouvera à la gare 40
minutes avant l'heure fixée pour le départ du 1^{er} train.

Un officier de la 1^{ère} Compagnie fera la reconnaissance
du 2^{ème} train avec les mêmes prescriptions que pour le
1^{er} train.

La reconnaissance des trains devra être terminée 20
minutes avant l'heure fixée pour le départ.

Commandant des trains : 1^{er} train, Capitaine Commandant
CAMBIER.
2^{ème} train, Capitaine Commandant
GRANDJEAN.

II MAI 1940.

A 6 Heures. L'embarquement prévu la veille a eu lieu sans incident.

A 6 heures 02, nous partons d'ATH avec le 2ème train.

A 13 heures 30, A SINAAI , attaque du train par avions deux bombes et des rafales de MI. Un homme, le soldat DECOSTER du dépôt 5 D.I. est tué, un autre soldat de la 2ème Cie légèrement blessé.

A 13 heures 40, nouvelle attaque du train par avions, rafales de MI, un homme de la 3ème Cie (DEPOITTE de CHARLEROI) est blessé et est évacué sur l'hôpital de SAINT NICOLAS WAES où nous débarquons à 14 heures.

A 16 heures 30.

Arrivée à VRASENE où nous sommes cantonnés.
Le P.C. Bon est installé chez Mr VERSTOCK, Kortbroestraat N°2

A 16 heures 40.

L'Etat-Major du Régiment communique :

" Disperser les hommes le plus possible dans les can-
" tonnements loin des grand-routes et les carrefours.

" L'administration communale, d'accord avec la popula-
" tion, fait savoir que les Commandants d'Unités peu-
" vent aujourd'hui obtenir pour les hommes, des tartines
" et du café. Cette nourriture sera payée par le Régi-
" ment.

" Si la chose est possible, préparer dans les Compagnies
" de la soupe et des pommes de terre.

" Si la viande ne peut être préparée, distribuer la
" viande fraîche aux hommes. L'officier payeur est
" chargé de la répartition de la viande dans les Cies.

" Les hommes ne peuvent sous aucun prétexte, quitter
" leur logement. Aucun soldat ne peut être rencontré
" en rue.

A 17 heures. La Communication précédente est transmise

aux Commandants des Compagnies.

I2 MAI I940. Rien à signaler;

I3 MAI I940. Rien à signaler

I4 MAI I940. Rien à signaler.

I5 MAI I940. A 2I heures :

L'Etat-Major communique :

" Embarquement à SAINT GILLES WAES vers 23 heures.

" Les hommes doivent emporter des vivres pour deux jours
" viande conservée et biscuits.

" Du ravitaillement sera prévu en cours de route.

" Défense de consommer les rations de réserve sans
" ordre du Commandant de Bataillon.

" Je suis désigné comme Commandant du train.

A 2I heures 30.

La communication est transmise aux Commandants de Compagnies. Rassemblement du Bataillon en face du logement du Commandant du Régiment, la Ière Cie à hauteur de celui-ci.

Au moment du départ, je demande au Major, commandant le Régiment, s'il n'accompagne pas le train. Il répond négativement et il ajoute : " je dois partir en auto pour vous faire préparer des boissons chaudes pour le cours du voyage, notre lieu de destination est NARBONNE .

A 22 heures.

Le Bataillon quitte VRASENE sous mes ordres et nous nous dirigeons sur SAINT GILLES WAES, où nous arrivons vers 0 heure 45.

I6 MAI I940.

A 4 heures 30, Embarquement, car il n'y a pas de train

avant cette heure. Le Lieutenant SCHROYEN, délégué du Major est présent.

- A 4 heures 45. Départ du train.
A 12 heures. Arrivée à EEKLOO.
A 14 heures. Arrivée à BRUGES d'où nous sommes dirigés sur MOUSCRON pour gagner la FRANCE par TOURCOING.

17 MAI 1940.

- A 10 heures 30. Arrivée à MOUSCRON.

Il fait très chaud, les hommes ont soif et faim. A mon intervention personnelle, j'obtiens de la Croix-Rouge, installée à la gare, 150 pains et du café pour les hommes.

- A 11 heures 30. Départ de MOUSCRON.
A 12 heures 15. Arrivée à TOURCOING. Quelques vivres (biscuits et pain d'épices) réquisitionnés à COURTRAI par le Lieutenant LAMBOT (3ème Cie) sont distribués aux Commandants de Cies qui reçoivent ordre d'être très parcimonieux avec les vivres.

- A 14 heures 10.

Le Commandant Militaire de la gare me donne ordre d'évacuer le train qui parait-il est matériel français. Il prétexte qu'il a besoin de celui-ci pour reprendre des troupes se trouvant en Belgique. Après réflexion, je lui demande si je ne puis retourner à MOUSCRON avec ce train. EN effet, là j'aurai beaucoup plus de chance d'avoir une autre rame à ma disposition. Il accepte, car à TOURCOING, ce sera fort difficile.

- A 18 heures. Départ de TOURCOING.
A 18 heures 10. Arrivée à MOUSCRON.

Le chef de gare met immédiatement une rame belge à ma disposition. Nous changeons de rame.

- A 21 heures 40. Départ pour TOURCOING.

A 22 heures. Arrivée à TOURCOING

18 MAI 1940.

A 4 heures 45. Départ de TOURCOING.

A 11 heures 15. Arrivée à HAESBROEK.

A 11 heures 20. Départ d'HAESBROEK.

A 12 heures.

Je donne ordre de consommer la ration de biscuits de réserve.

A 13 heures 40.

Arrivée à SAINT OMER. Je fais téléphoner à CALAIS pour demander du ravitaillement pour 1.100 hommes.

A 17 heures 50.

Arrivée à AUBRUCQ. je fais téléphoner à nouveau à CALAIS pour le ravitaillement. Le Commandant Militaire de CALAIS répond qu'aucun ravitaillement n'est prévu pour nous dans cette ville.

A 18 heures.

Départ d'AUBRUCQ vers CALAIS. je remets d'initiative à chaque Commandant de Compagnie une somme de 110 francs plus 60 francs au Commandant de la Cie Service Généraux pour être distribués aux hommes nécessiteux de leur Unité.

A 18 heures 40.

Nous sommes garés à PONT D'ARDRES d'où je télégraphie à ETAPLES, afin que soit prévu un ravitaillement pour le Bataillon. Je prévoyais notre arrivée pour le lendemain.

A 21 heures 18.

Je téléphone à nouveau à CALAIS pour le ravitaillement. Le Commandant Militaire de cette ville me dit que je serai ravitaillé d'ici quelques heures. Il est 21 heures 30.

19 MAI 1940.

A 0h. 40.

Je téléphone de nouveau à CALAIS pour les vivres, car ceux annoncés à 21 heures ne sont pas arrivés.

A 4 heures 40. Même opération.

A 5 heures 30.

N'ayant reçu aucun vivre, j'envoie le Lieutenant JORIS (2e CIE) en mission à CALAIS.

A II heures 10.

Nous quittons PONT D'ARDRES pour CALAIS. Nous sommes toujours sans vivres.

A II heures 45. Nous arrivons à CALAIS (Rivière).

A 12 heures.

Le Lieutenant JORIS arrive en gare de CALAIS avec des vivres, reçus de l'Intendance Française contre facture. L'original se trouve dans les mains du Lt. JORIS. Cet officier est chargé par moi de distribuer les vivres reçus et les répartir suivant les effectifs des Unités. (pain et viande conservée).

A 14 heures.

Le Lieutenant JORIS et le Sergent DEMONGE (2eCie) sont envoyés à ETAPLES pour préparer du ravitaillement dans la gare de cette ville où nous comptons arriver le lendemain.

20 MAI 1940.

A 10 heures.

Le Colonel CAMBIER du 63ème de Ligne me fait savoir qu'il s'occupe du ravitaillement des troupes en gare de CALAIS. Je détache auprès de lui, le Lieutenant LAMBOT (3e Cie).

A 12 heures 25. Nous partons de CALAIS vers BOULOGNE.

A 16 heures 10. Nous sommes garés à VINTIMILLE - WIMEREUX.

Je détache le Lieutenant LEVY pour s'occuper du ravitaillement. La faim se fait sentir à nouveau. Nous n'avons plus reçu de vivres depuis le I9 à I3 heures.

A 2I heures 05. Nous quittons VINTIMILLE POUR BOULOGNE.

A 2I heures 35. Arrivée à OUTREAU (6 Kms au sud de BOULOGNE).

A 22 heures.

Le Lieutenant LEVY arrive avec des vivres pour les hommes : 230 pains et 320 boîtes de viande conservée. Ces vivres sont immédiatement répartis entre les Unités moins I80 boîtes de viande réservées pour l'avenir.

2I MAI I940.

A IO heures.

Le Lieutenant AUGE a acheté 540 Kilos de pain. Il nous reste I80 boîtes de viande. Avec ces vivres, les hommes seront ravitaillés pour la journée du 22.

A IO heures 45.

Le Colonel me donne ordre de faire installer une garde aux abords sud de la gare, on craint l'arrivée des allemands que l'on dit avoir atteint l'embouchure de la Somme (Abbeville).. Force de la garde :

1 officier - 2 sergents - 4 caporaux - 8 hommes.

Le service est commandé de la façon suivante :

Le 22 mai I940: Ière Compagnie.

Le 23 mai I940: 2ème Compagnie.

Le 24 mai I940: 3ème Compagnie.

Le 25 mai I940: 4ème Compagnie.

A II heures 05.

On nous signale que cinq parachutistes allemands sont descendus cette nuit dans les environs. Ils sont parait-il habillés en marins français, dont un porte la tenue d'officier. Nous recevons ordre de multiplier les patrouilles dans la gare et ses abords.

Ces patrouilles doivent être permanentes tant de jour que de nuit.

Tour de rôle de ces patrouilles:

<u>Le 22 mai 1940 /</u>	3ème Compagnie.
<u>Le 23 mai 1940:</u>	2ème Compagnie.
<u>Le 24 mai 1940:</u>	1ère Compagnie.
<u>Le 25 mai 1940:</u>	4ème Compagnie.

A 20 heures 30.

Par ordre du Colonel COUCK, Commandant le 52 ou le 53ème de Ligne, qui se trouve également à OUTREAU avec ses troupes, nous allons bivouaquer dans un parc à environ 2 Kms au Nord de la Gare.

suite dans le prochain N°(60).



ANNUAIRE DES MEMBRES DE L'AMICALE.

L'édition actuelle date de 1981, et il est évident qu'elle a besoin d'être remise à jour. (Nouveaux membres amis disparus, modification de situation militaire ou civile etc. . . .).

Ce travail, confié à notre ami Paul DUMONT est entamé, mais son rédacteur souhaiterait que les membres désireux de voir apporter des modifications aux rubriques sous leur nom entrent en contact avec lui par l'envoi d'une simple carte postale, portant l'année de leur incorporation, les Unités dont il ont fait partie, leur grade etc. . . . Cette carte serait à envoyer dès que possible à l'adresse suivante :

Mr Paul DUMONT,
Rue des Ecoles, 50
6561 PEISSANT.



Sans intervention de votre part, il est évident que nous nous en référons aux anciennes indications. Nous remercions d'avance nos membres pour l'aide qu'ils pourront nous apporter dans la rédaction de ce document que nous voudrions aussi complet que possible.

PHILATELIE



L'aérophilatélie

— COLLECTION PASSIONNANTE.

Si vous conservez des photos de famille et que vous les regardez de temps en temps, c'est pour la joie de revivre votre passé, d'y retrouver l'image d'êtres chers ou disparus.

De même, quand l'aérophilatéliste feuillette ses collections, c'est pour y retrouver l'Histoire très récente qu'ont vécu et écrit ses contemporains, ainsi que l'image de leurs efforts et de leur lutte pour la conquête de l'air.

Depuis les premiers vols d'avions jusqu'à ce jour, quelle prodigieuse et vertigineuse aventure ? Sans oublier que déjà, vers 1500, Léonard de Vinci avait tracé les plans d'avions qui se révèlent très proches dans leurs principes de ceux d'aujourd'hui. Ces épures et dessins très savants devaient paraître diaboliques à l'époque où, en tout cas, un rêve utopique.

Ce rêve qu'il matérialisa seulement sur le papier, nous avons eu la chance de le voir se concrétiser et nous aimons revivre ces souvenirs en regardant nos collections aérophilatéliques.

Les frères WRIGHT avaient volé pour la première fois en 1903. Dès lors, tous les inventeurs s'agitent les SANTOS-DUMONT, les VOISIN, FARMAN, BREGUET, CURTISS et d'autres devenus célèbres.

Les Belges y tenaient une honorable place avec les VAN DEN BORN, LANSER, de LAMINNE, OLIESLAGERS, etc.

Partout, de 1908 à 1912, des champs d'aviation étaient inaugurés et des mécaniciens y présentaient des appareils de leur conception.

Peu à peu, les formes des appareils les mieux

réalisés firent école et deux types : les Monoplans et les Biplans, avec chacun leurs partisans, dominèrent la situation.

En BELGIQUE, l'engouement pour ce nouveau sport mécanique, était au maximum. A cette époque, nous avions une dizaine d'usines fabriquant des automobiles: MINERVA, METALLURGIQUE GERMAIN, VIVINUS, DASSE, MIESSE, SPRINGUEL, F.N., etc., et dans le personnel il y avait d'autant plus de mécaniciens capables et ingénieux que les voitures ne se faisaient pas à la chaîne et exigeaient un ajustage parfait.

Un certain nombre de ces mécaniciens furent absorbés par les premiers constructeurs d'appareils et s'implantèrent dans le voisinage des aérodromes où eux-mêmes tentèrent leurs chances. Toute l'attention était concentrée à cette époque vers MOURMELON, BETHENY, JUVISY, CHALONS et en BELGIQUE, SINT JOB IN'GOOR et BRASSCHAAT étaient des centres actifs.

Dans nos collections, les cartes de meetings, affiches et souvenirs, constituent les premiers documents qui s'insèrent dans nos collections. Puis apparaissent les premiers timbres semi-officiels et vignettes et les oblitérations officielles d'aviations.

Outre les manifestations sur les terrains d'aviation, on vit apparaître les premières courses d'aviation : Circuit Européen, Tour de BELGIQUE, PARIS-MADRID, Rallye de MONACO .

Alors, nous entrons dans la première ère du transport de courrier par avion. Nous savons que les ballons du siège de PARIS furent les premiers documents à être transportés par air, mais dans cet article, nous nous sommes limités aux avions.

Dans les premiers transports de courrier par avions, nous notons VOLS D'ALLAHABAD (INDES), VOLS DU COURONNEMENT I9II LONDRES-WINDSOR, Rallye de MONACO, VOLS DE GAND I9I3.

Survint la guerre de I9I4-I9I8. On sait que de tels événements et les moyens financiers que l'on met

à la disposition des Armées font faire des progrès énormes aux appareils dont les Armées ont besoin.

Ce fut le cas et bientôt on vit des appareils considérablement plus lourds, plus maniables, plus rapides. Les grands vaincus de l'aéronautique furent alors les DIRIGEABLES, trop vulnérables et moins rapides.

Au sortir de la guerre, de nombreux aviateurs cherchèrent à trouver dans l'aéronautique les moyens d'y exercer leur activité, et dès ce moment les études pour l'établissement des lignes aériennes furent la préoccupation de tous les Pays. Les raids et les exploits se succédèrent rapidement, et aussi les accidents, fort malheureusement.

Cette épopée est ainsi racontée dans les documents que rassemblent les aérophilatélistes. Pour eux, c'est une sorte de thématique beaucoup plus développée, car elle renferme en elle-même, une partie historique, un aspect spectaculaire, un thème et une abondante marcophilie.

Quelle sorte de collection pourrait faire mieux ?

R. DETHIER.

☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

- Les feuilles s'effacent,
Pour laisser parler les fleurs.

* * * * *

- Je suis homme, et rien de ce qui est humain
Ne doit me laisser indifférent.

TERENCE.

* * * * *

- L'objet de la vie, c'est d'être heureux,
Le lieu pour être heureux, c'est ici,
L'heure pour être heureux, c'est maintenant.

Proverbe anglais.

L'Inventeur de la PERFORATION.

" LE COLLECTORS CLUB PHILATELIST " avait signalé comme inventeur de cette perforation, un nommé Norman MILES. Le Colonel NAPIER fait observer, avec raison, que le promoteur de cette nouveauté est en réalité un irlandais, Henry ARCHER.

Un soir de 1847, qu'il se trouvait au "Lion Rouge", Fleet Street, à LONDRES, un journaliste nommé Charles FLOWER écrivait à une table non loin de lui. Voulant affranchir une lettre qu'il venait de terminer, il constata n'avoir ni canif, ni ciseaux pour détacher un timbre d'un penny de la patte de feuille qu'il portait dans son portefeuille.

Prenant une épingle au revers de son vêtement et mettant le bloc de timbres à plat, il perfora les intervalles d'une succession de petits trous et pu détacher le timbre qu'il n'avait pu découper.

ARCHER qui avait vu et retenu le procédé, fit en octobre 1847, une proposition de perforation au POSTMASTER GENERAL. Sa première idée fut de percer le papier au moyen d'un rouleau, mais le procédé n'étant pas satisfaisant, il conçut le système à peignes fixés verticalement sur une plaque d'acier et travaillant au moyen d'une planche conductrice. Mais, n'étant pas mécanicien, il ne put produire un appareil suffisamment parfait. C'est à un Monsieur NAPIER, ingénieur qu'échut la tâche de trouver un engin pratique, après que le Gouvernement Anglais eut acquis le procédé de Monsieur ARCHER pour la somme de mille livres.

ARCHER fut mécontent de cette rémunération, bien qu'il fut acquis par la suite, qu'au début de 1848, un particulier aurait pu acheter le brevet de ARCHER pour 20 shillings.



N'importe Quoi !

Pour Sourire ..



- L'homme le plus désespéré conserve encore suffisamment d'illusions pour en perdre au moins une par jour.
- La femme idéale est irréprochable et c'est bien ce que je lui reproche.
- La vie est un combat perpétuel entre le rêve et la réalité. La chèvre de Monsieur SEGUIN a résisté toute une nuit avant de se laisser dévorer par le loup : ça c'est le rêve.
- Elle a fini en peau de bique sur le dos d'un berger : ça c'est la réalité.
- En amour, c'est moins la beauté que le charme qui importe ,
Tous les laiderons sont d'accord sur ce point.

Marius STAQUET.

PENSEES A RETENIR.

=====

- Plus notre coeur est tumultueux et bruyant,
Plus le calme et le silence nous attire.

Chateaubriant.

Lorsqu'une coulée de ciel nous inonde,
Tout au monde se ternit sous cet enchantement.

Chiara Lubich

toutes assurances

AG

*vosre sécurité
c'est notre métier*

6000 CHARLEROI - Boulevard Tirou, 185 - 071/27.62.11 - 27.63.33 Ø
7000 MONS - Square F. Roosevelt, 6 - 065/34.32.11 - 34.33.43 Ø
5000 NAMUR - Rue Godefroid, 22 - 081/22.50.14 - 71.49.11 Ø

Entreprises d'Assurances Agréées (A.R. du 4 juillet 1979 - M.B. du 14 juillet 1979)



MEMBRE DU CENTRE DE PROMOTION DE LA QUALITE EN ASSURANCE

LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»